

# Soudan du Sud (Programme supplémentaire)

## Objectifs principaux

Aider au rapatriement librement consenti, spontané ou organisé, de 110 000 réfugiés en 2004-2005 afin de faciliter leur retour depuis les pays limitrophes et de pérenniser leur réinsertion au Soudan du Sud ; venir en aide à quelque 80 000 PDI regagnant les mêmes régions que les réfugiés ; s'assurer que les conditions sont propices à un rapatriement librement consenti dans la sécurité et la dignité, et promouvoir de telles conditions ; régler les questions juridiques et les problèmes de protection avant le départ afin de faciliter le rapatriement ; cerner les besoins de groupes spécifiques et définir des solutions durables en leur faveur.

## Impact

- Absent depuis près de 15 ans du Soudan du Sud, l'UNHCR a rétabli sa présence dans des lieux stratégiques – Juba, Rumbek et Yei – en août 2004 afin de venir en aide aux rapatriés qui avaient regagné le pays par leurs propres moyens et de préparer des mouvements organisés de rapatriement à partir des pays d'asile. Un plan d'opérations régional a été élaboré en prévision du rapatriement et de la réinsertion des réfugiés soudanais.
- Des évaluations logistiques ont été réalisées et un rapport régional rédigé à ce sujet. Le document déterminait la faisabilité d'une opération de transport des réfugiés soudanais (essentiellement depuis les pays limitrophes) jusqu'à leurs régions d'origine au Soudan et précisait, à titre indicatif, les ressources nécessaires à l'organisation de tels convois. Le rapport définissait également la chaîne d'approvisionnement sur sept corridors routiers reliant des camps et des zones d'installation en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda.
- En raison de l'état médiocre des infrastructures et des destructions causées par des décennies de guerre au Soudan du Sud, l'UNHCR a défini, au dernier trimestre 2004, des projets de réinsertion axés

sur la communauté dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau, des activités rémunératrices, de la coexistence et de la constitution de capacités.

- L'UNHCR a forgé des partenariats stratégiques avec les secrétariats du Mouvement de libération populaire du Soudan (MPLS) et la communauté humanitaire afin de garantir la viabilité des retours et de la réintégration.
- L'Organisation a pu accéder librement à la plupart des zones de retour et a entrepris des missions de suivi de la protection.
- L'UNHCR a amorcé un processus visant à instituer, à l'échelle des Nations Unies, une stratégie de protection pour les retours au Soudan du Sud.
- En collaboration avec la FAO et une ONG internationale, l'UNHCR a commandé une étude approfondie sur la propriété foncière et la jouissance des terres afin d'obtenir une idée plus claire sur une situation socio-juridique complexe et de proposer des solutions pratiques pour garantir les droits fonciers et régler les litiges s'y rapportant.

## Environnement opérationnel

### Contexte

Un certain optimisme régnait à la fin de l'année 2004 puisque l'on avait bon espoir de voir les négociations de paix de Naivasha aboutir à la conclusion d'un accord de paix global entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement de libération populaire du Soudan (A/MPLS). Cet événement historique allait, estimait-on, mettre un terme à la longue crise humanitaire dont souffrait le Soudan du Sud et autoriser le lancement de programmes de redressement et de reconstruction dans la région. La présence de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) dans les environs compliquait toujours la situation (bien qu'on ait

observé une diminution de l'intensité des activités de la LRA à la fin de l'année). Selon les autorités du Soudan méridional, environ 200 000 personnes avaient regagné des zones sûres, un nombre non négligeable d'entre elles s'installant à proximité des agglomérations.

Dans le cadre d'un dispositif de planification et d'exécution conjointe, l'UNHCR s'est attaché à mettre en œuvre une stratégie fondée sur l'élaboration d'accords-cadres avec des institutions de l'ONU et des ONG. Une telle stratégie était guidée par le concept des « 4 R » (rapatriement, réintégration, réhabilitation et reconstruction). Au Soudan, le principe des 4 R a été adapté et s'est enrichi d'une composante réinstallation (5 R) ; explicitement mentionné dans les Protocoles de paix, ce principe a en outre été promu par le Gouvernement du Soudan, l'A/MPLS et les partenaires d'exécution de l'UNHCR. La méthode de programmation des 5 R permettra de relier le rapatriement/la réintégration d'urgence des populations déplacées et les activités de redressement/ développement. Elle sera intégrée au processus de planification par zones ainsi qu'au processus de redressement impulsé par les communautés mis au point par l'ONU et en tirera partie.

À cette fin, l'UNHCR a conçu une stratégie à deux volets, visant d'une part à répondre aux besoins des rapatriés spontanés et des résidents dans les zones d'origine, et d'autre part à accroître les capacités d'absorption des communautés d'accueil, tout en renforçant les programmes de protection. Les activités planifiées par l'UNHCR s'organisent donc autour de deux axes principaux : les projets de réintégration communautaire à impact rapide et les interventions de protection destinées à prévenir d'autres déplacements.

## Contraintes

Les activités de l'UNHCR au Soudan du Sud ont été contrariées par de nombreux problèmes d'accès, dus à l'insécurité qui régnait dans certaines zones et à l'état déplorable des routes sur la quasi-totalité du territoire. La présence de mines terrestres et les activités de la LRA dans la province de l'Equatoria occidental ont encore compliqué sa tâche.

## Financement

L'insuffisance des financements accordés à l'opération au Soudan du Sud en 2004 a sérieusement remis en cause la capacité de l'UNHCR de mener à bien certaines activités préparatoires prévues au titre de la Phase I de son Plan d'opérations régional : enquêtes, évaluations

au Soudan et dans les pays d'asile, établissement d'une présence au Soudan du Sud, opération de recensement et de profilage dans six pays d'asile (République centrafricaine, RDC, Égypte, Éthiopie, Kenya et Ouganda), installation d'équipements de télécommunications adéquats, appui logistique conforme aux Normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS), mise en œuvre de projets axés sur les communautés d'accueil et destinés à améliorer leurs capacités d'absorption à long terme.

## Réalisations et impact

### Protection et solutions

L'UNHCR a appuyé la structure des Équipes chargées des retours durables – forum où se retrouvent le Gouvernement du Soudan, l'A/MPLS, différentes institutions de l'ONU et diverses ONG – afin de faciliter le processus de retour dans le domaine de la protection et de la coordination. À cet égard, l'UNHCR a présidé les Groupes de travail interorganisations sur la protection à Khartoum et à Rumbek. Le Haut Commissariat a conseillé les groupes quant à certains problèmes de protection et a dirigé les travaux s'y rapportant, contribuant ainsi à la mise en place d'une série de normes, clairement définies et acceptées de tous, pour la protection des réfugiés et des PDI. En 2004, l'UNHCR a continué à suivre les activités de protection et à assurer des formations à la protection, à l'intention des autorités et d'autres acteurs, tant à Khartoum que dans le sud du pays.

### Activités et assistance

Au Soudan du Sud, l'Organisation s'est consacrée en premier lieu à l'élaboration de la stratégie d'assistance humanitaire et à l'évaluation des besoins dans les zones accessibles. Elle a sélectionné des partenaires d'exécution potentiels et mis au point des projets axés sur les communautés. En raison des incertitudes qui pesaient sur le processus de paix, elle n'a toutefois pas beaucoup progressé sur les interventions sectorielles. Dans le secteur de l'éducation, moyennant une démarche commune et concertée, les principaux intervenants de la région ont élaboré une stratégie globale pour offrir des services éducatifs aux réfugiés soudanais. L'UNHCR a participé à l'initiative régionale INSPIRE (Partenariats stratégiques et novateurs pour l'éducation des réfugiés et des rapatriés). Avec le concours d'effectifs déployés par le Conseil norvégien pour les réfugiés, l'UNHCR a fabriqué 330 bureaux pour quatre écoles de la ville de Juba, en collaboration avec

l'UNICEF, l'OCHA et le ministère de l'Éducation. L'UNHCR a acheté des articles non alimentaires pour 40 000 réfugiés et les a entreposés dans le camp de Rhino, en Ouganda, afin d'être en mesure de répondre aux besoins qui pourraient se faire jour.

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

L'UNHCR a ouvert deux bureaux supplémentaires au Soudan du Sud, à savoir une sous-délégation à Rumbek et un bureau extérieur à Yei. Trois fonctionnaires internationaux y ont été affectés et ont bénéficié de l'appui de cinq autres fonctionnaires internationaux, intervenant dans le cadre de missions. Six collaborateurs soudanais ont été recrutés et un agent a été déployé au titre du projet SURGE.

Un groupe spécialement chargé des opérations au Soudan a été créé en mai 2004 afin d'appuyer l'opération de rapatriement. En août 2004, eu égard à la dégradation de la situation au Darfour et au Tchad, le Haut Commissaire, Ruud Lubbers, a nommé un Directeur des opérations pour la situation au Soudan, les opérations au Tchad/Darfour étant incluses dans son mandat. Le Directeur gère les activités depuis Khartoum et bénéficie de l'appui d'un groupe installé au Siège.

### Collaboration avec les partenaires

L'équipe de l'UNHCR au Soudan du Sud a continué à impliquer ses partenaires – autres agences de l'ONU, donateurs et ONG – dans des activités d'évaluation, de planification ou de suivi de la situation dans cette région. Au cours de l'année, la priorité a été accordée aux activités d'évaluation et de planification, en vue de garantir un retour et une réintégration viables et d'assurer la protection. Au titre de sa collaboration avec ses partenaires, l'UNHCR a également participé à certains forums importants, comme INSPIRE et le processus des Missions d'évaluation communes, dirigé par le PNUD et la Banque mondiale.

## Évaluation générale

En 2004, les activités préparatoires de l'UNHCR sont demeurées limitées, l'absence d'accord de paix global ayant dissuadé les donateurs de répondre à son appel.

L'affectation d'agents à certains postes clés et les missions entreprises par des experts multidisciplinaires dans des secteurs essentiels ont néanmoins renforcé le rôle de l'UNHCR dans les processus de protection et de planification de la réinsertion.

L'Organisation s'est également dotée de moyens renforcés pour s'acquitter de sa mission de protection, grâce à une amélioration du suivi et de la coordination avec tous les intervenants. Elle a également affermi sa présence en ouvrant trois bureaux dans des sites stratégiques, ce qui lui permettra de se concerter très étroitement avec un certain nombre d'acteurs clés, dont l'A/MPLS, des ONG et d'autres institutions de l'ONU intervenant au Soudan méridional.

### Bureaux

#### Juba

Rumbek  
Yei

### Partenaires

#### Organismes gouvernementaux

Secrétariats de l'A/MPLS  
Commission soudanaise pour les secours et la reconstruction

#### ONG

Pendant la période étudiée, l'UNHCR n'a pas conclu d'accords avec des ONG au Soudan du Sud. Les évaluations sur la protection et l'assistance ont néanmoins été réalisées en étroite collaboration avec les partenaires suivants :

*Comitato Collaborazione Medica*  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
*Norwegian People's Aid*

#### Autres

IRC  
OCHA  
OIT  
OMS  
PAM  
PNUD  
UNICEF